



Coordination ATL :

COALA asbl - Valérie HAUWAERT/Olivier GEERKENS
0476/968.426 - valerieh@coalanet.org
0476/968.430 - olivier@coalanet.org

Commission Communale de l'accueil du 13 juin 2012 – Administration communale

Présences :

					Prés	Exc.
VERLAINE	André	1	e	Président – Echevin	X	
GRASSERE	Lydia	1	e	Echevine Enseignement - ATL	X	
JADOT	Bernard	1	e	Conseiller communale		
FURNEMONT	Pierre	1	e	Conseiller communal		
REYSER	Dominique	1	s	Conseiller communal		
GOFFIN	Germain	1	s	Conseiller communal		
DEBATY	Marcellin	1	s	Conseiller communal		
PILETTE-MAES	Béatrice	1	s	Conseillère communale		
DEFRESNE	Bernard	2	e	Ecole St Joseph	X	
PITANCE	Christine	2	e	Ecole communale de l'Envol	X	
GILLET	Véronique	2	e	Ecole communale de la Croisette	X	
LEUNEN	Régine	2	e	Ecole Communauté française	X	
DEBATY	Annika	2	s	Ecole Communauté française		
DEGIMBE	Jean-Marc	2	s	Ecole St Joseph	X	
VISART de BOCARME	Michèle	2	s	Ecole communale de l'Envol		
WAVREILLE	Dominique	2	s	Ecole communale de la Croisette		
/	/	3	e	Ecole Communauté française		
/	/	3	e			
SERMON	Véronique	3	e	Ecole St Joseph		
GEORGES	Sylviane	3	e	Ecole communale de l'Envol		
/	/	3	s			
DEMEIRE	Nathalie	3	s	Ecole Communauté française		
HAMPERT	Geneviève	3	s	Ecole communale de la Croisette		
PENSON	Valérie	3	s	Ecole St Joseph		
MEURISSE	Dominique	4	e	Accueillante extrascolaire		Proc
/	/	4	e	IMAJE		
MARCHAL	Virginie	4	e	Asbl Gesves EXTRA	X	
COLPAERT	Géraldine	4	e	Domaine de Mozet		Proc
?	?	4	s	IMAJE		
?	?	4	s	Asbl Gesves EXTRA		
WATTERMAN	Yves	5	e	La spirale asbl		
/	/	5	e	R.E.S.gevsoise		
VAN AUDENRODE	Eloi	5	e	Patro Jean XXIII		
VAN AUDENRODE	Martin	5	e	Patro Jean XXIII	X	
DEBATTY	Marie	5	s	Patro Jean XXIII		
FAVEAUX	Nathalie	5	s	Patro Jean XXIII		
BERQUE	Chantal			Coordinatrice accueil ONE		
HAUWAERT	Valérie			COALA asbl – Responsable ATL	X	
GEERKENS	Olivier			COALA asbl – Coordinateur ATL	X	
VANESSE	Isabelle			Représentante Mr Dominique Notte, Député-Président de la Province.		

Accueil par André Verlaine

Procuration :

De Géraldine COLPAERT
 Dominique MEURISSE

A Martin VAN AUDENRODE
 Virginie MARCHAL

1. Validation du PV de la réunion du 26 janvier 2012 et validation du PV de la réunion du 22 mai 2012

A l'unanimité, les précédents PV sont approuvés.

Au niveau du suivi des PV :

- Procès-verbal du 26 janvier 2012 :
 - ⇒ Validation de l'état des lieux par les membres de la CCA.
 - ⇒ Proposition d'un nouveau programme CLE à valider par la CCA et par le Conseil communal fin juin (pas de réunion du Conseil durant les mois de juillet et août).
 - ⇒ Envoi du programme CLE à la commission d'agrément de l'ONE pour le 31 août au plus tard.

- Procès-verbal du 22 mai 2012 :

Faute de quorum, les décisions n'ont pu être validées. Toutefois, les membres présents émettent un avis favorable sur les points mis à l'ordre du jour. Une nouvelle CCA sera mise en place le 13 juin.

 - ⇒ Validation du nouveau programme CLE par les membres de la CCA
 - ⇒ Plan d'action annuel : la CCA doit proposer un nouveau plan d'action pour 2012-2013 dans le courant des mois de septembre-octobre 2012.
 - ⇒ Modification de l'Article 15 du ROI.

2. Validation du nouveau programme CLE par les membres de la CCA

A l'unanimité, le nouveau programme CLE est approuvé.

3. Validation du projet d'accueil de l'asbl Gesves Extra et examen du tableau des formations initiales et continues

Le projet d'accueil doit être validé en Assemblée générale de Gesves Extra.

A ce jour, quelques modifications ont été apportées dans le tableau des formations. Sa mise à jour se poursuit. Pour ce faire, Valérie rencontrera prochainement la direction de l'école de la Communauté française et de l'Envol.

4. Modification de l'Article 15 du ROI

Article 15 : « ...Toutefois, si la Commission a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre suffisant, elle délibère valablement après une nouvelle et dernière convocation... »

Modifié par : « ...Toutefois, si la Commission a été convoquée une fois sans s'être trouvée en nombre suffisant, elle délibère valablement après une nouvelle et dernière convocation... »

⇒ A l'unanimité, la modification de l'Article 15 est approuvée.

5. Présentation de l'outil « Responsabilités, dominos dynamiques »

Cet outil a été réalisé grâce au concours des différents coordinateurs ATL et aux échevins présents lors des rencontres de la Plate-forme ATL de Namur ou dans des groupes de travail entre 2009 et 2011.

Chaque jour, de nombreux enfants sont accueillis dans différents lieux avant et après l'école. Les accueillant(e)s sont confronté(e)s à des situations concrètes qui les amènent à réfléchir à des solutions, parfois dans l'urgence, pour garantir la qualité de l'accueil. Certains jours, des accidents, des situations interpellent les acteurs concernés quant à leurs responsabilités, quant aux moyens de prévenir ces événements (réduire leur probabilité) ou d'en diminuer les risques et les conséquences.

Lors de la création de la plate forme provinciale des coordinateurs ATL et des présidents de CCA, ces acteurs ont exprimé la nécessité de réfléchir en commun à cette question des responsabilités. Dès lors, un travail a été entamé au départ de situations (19 au total) rapportées par les coordinateurs ATL. Au fil des rencontres, des moyens de prévention, des échanges de pratiques ont permis d'enrichir l'analyse, de mieux prendre en compte les acteurs concernés par ces situations, leurs interactions et élaborer différentes propositions de moyens de prévention.

Les objectifs de cette brochure sont :

- d'améliorer l'accueil quotidien des enfants en aidant à anticiper certaines situations assez courantes ;
- d'inciter à réfléchir en équipe, de prendre conscience des responsabilités de chacun, d'en dégager le sens et de s'impliquer pour améliorer la prise en charge des enfants ;
- d'ajuster les moyens de prévention et de gestion à chaque contexte d'action tout en veillant à tenir compte des différents intérêts des acteurs concernés par une situation.

Le public cible de cet outil concerne prioritairement les responsables de projet et les pouvoirs organisateurs.

6. Divers

- Outil « ENFANCE ENCADREE »
Un outil pour tout responsable de projet d'accueil de jeunes de 2,5 à 18 ans. Il a été créé pour rassembler l'information et les différentes réglementations concernant ce secteur. Il permet à chaque acteur engagé d'identifier à quelle réglementation il est soumis et quelles en sont les conséquences pour son projet.
Celui-ci est téléchargeable sur le site www.enfanceencadree.cfwb.be
- La formation continuée
Pour rappel, le décret ATL prévoit que les accueillant(e)s et responsables de projet au sein du programme CLE poursuivent en cours de carrière, et par période de trois ans, une formation continuée d'un minimum de cinquante heures.
Afin de mieux sensibiliser les accueillant(e)s sur cette formation continuée, les directions proposent que la coordination ATL et la responsable de projet de Gesves Extra invitent tous(tes) les accueillant(e)s qui font partie de Gesves Extra (et par conséquent du programme CLE) à une séance d'information sur les possibilités et l'importance de ces formations continues début septembre.

Prochaine CCA : le mardi 2 octobre 2012 à 19h

Le président,

A. VERLAINE

La secrétaire,

V. HAUWAERT